

depuis **100** ANS 1918-2018



Le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) célèbre son centième anniversaire en 2018, ce qui en fait le plus vieux groupement syndical de la région. Berceau de la CSN, la grande région de Québec a une riche histoire sociale et syndicale. L'impact du conseil central en matière de justice et de progrès social est indéniable.

**Le conseil central,
c'est près de 250 syndicats
et plus de 45 000 membres**



Conseil central
de
Québec Chaudière-Appalaches



PAGE 3

Québec 1918, une ville en pleine croissance



PAGE 4

Évolution des conditions de travail au cours du siècle



PAGE 5

Les femmes au conseil central



PAGE 10

De la religion au nationalisme

Au cœur des luttes solidaires depuis 100 ans

Le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) trouve son origine dans la fusion, le 5 mars 1918, de deux organisations regroupant les syndicats nationaux du district de Québec.

À l'époque, le monde du travail est dominé par des sections locales de grands syndicats américains. Les ouvriers de Québec veulent être indépendants et contrôler leurs syndicats. C'est donc un mouvement francophone, national et catholique qu'ils lancent. C'est le début d'une expérience unique en Amérique du Nord qui se poursuit de nos jours à l'intérieur de la CSN.

C'est au conseil central que s'articule la vie syndicale dans la région. C'est le lieu privilégié pour développer la solidarité entre les syndicats des différents secteurs d'activités, notamment lors des conflits mais aussi au quotidien lorsqu'il s'agit d'interpeller les divers acteurs de la société civile.

L'action du conseil central et de ses syndicats affiliés a laissé des

traces profondes dans la région. On lui doit de nombreuses avancées sociales. Saviez-vous, par exemple, que le droit de vote des locataires aux élections municipales fut d'abord une revendication-



Négociations ardues dans le secteur public en 1976, plusieurs employés de l'Hôpital Saint-François d'Assise ont été suspendus pour avoir voulu s'en tenir à la lettre de leur convention collective. - Photo: Archives Le Soleil

des syndicats nationaux? Même chose pour le système de transport en commun public que nous connaissons aujourd'hui ou la concertation régionale pour le développement économique et la formation de la main-d'œuvre. Et c'est sans compter toutes les avancées au plan national auquel le conseil central est associé par l'entremise de la CSN.

Le conseil central est au cœur des luttes solidaires depuis 100 ans et ça continue. Du Chantier Davie à la papetière de Clermont, des grands hôtels aux centres de la petite enfance, des hôpitaux aux institutions d'enseignement, le conseil central n'a jamais refusé une bataille. Il y en a eu plusieurs et il y en aura forcément d'autres pour faire respecter nos droits au travail, pour préserver l'accessibilité et la qualité de nos services publics, pour préserver notre environnement et relever les défis du XXI^e siècle. Nous continuons, avec ténacité et détermination, à militer pour faire avancer la cause de la justice sociale dans une quête pour l'équité, l'égalité et la reconnaissance pour les hommes et les femmes.

Le conseil central tient à souligner le rôle des militantes et des militants qui ont lutté tout au long de son histoire pour faire de leur syndicat un instrument démocratique au service de l'amélioration du quotidien de milliers



Ann Gingras
Présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches
- Photo: CCQCA

de travailleuses et de travailleurs, tant sur le plan des conditions de travail que de leurs droits sociaux et économiques. La force collective de ces syndicats est celle de notre organisation centenaire et nous en sommes bien fiers.

Ann Gingras, présidente

SSQ
assurance

Joyeux
100^e anniversaire!

Célébrons ce jalon important
de notre partenaire du Conseil central
de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)



QUÉBEC 1918

Une ville en pleine croissance

« Contrairement à aujourd'hui, Québec est une ville manufacturière au début du XX^e siècle », explique Réjean Lemoine. L'historien insiste sur le fait d'une ville en plein essor. Québec passe le cap des 100 000 habitants et se relève d'une période difficile, car la deuxième moitié du XIX^e siècle a été marquée par le déclin de l'industrie du bois et de la construction navale.

Une ville ouvrière, catholique et francophone

Si, vers 1850, Québec est une ville à 50 % anglophone et à 50 % francophone, la situation a beaucoup changé dans les années 1910 où la population francophone domine nettement. « Québec est une ville ouvrière où l'industrie de la chaussure occupe une place importante. Près de 5000 ouvriers travaillent dans le secteur », ajoute Réjean Lemoine. La Dominion Corset est une autre manufacture importante qui donne un élan à la ville. Tout particulièrement à la Basse-Ville, où se concentre la majorité de la population dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. « Même si la bourgeoisie et le monde des affaires sont en Haute-Ville, tout se dessine en Basse-Ville », précise l'historien. Ouvrière, catholique et francophone sont donc les caractéristiques de la population de la ville de Québec en 1918.

Québec s'américanise

La ville est alors beaucoup plus dense qu'aujourd'hui et les con-

ditions de vie sont très difficiles. La mortalité infantile est, par exemple, très élevée : près d'un enfant sur trois meurt en bas âge à cause des conditions d'hygiène très précaires. Il n'y a pas de réseau d'égout. On déverse les ordures dans la rivière Saint-Charles ou dans le fleuve sous le cap Diamant. Les maisons n'ont pas de système d'évacuation des eaux usées; les « bécosses » sont la norme.

« C'est aussi la première américanisation de la ville avec l'arrivée du tramway électrique, des premiers cinémas, du développement des nouveaux quartiers Montcalm et Limoilou. Les réfrigérateurs électriques vont entraîner la fin des marchés publics ouverts dans les différents quartiers de la ville », raconte Réjean Lemoine.

La guerre de 1914-18

La guerre qui fait rage en Europe marque aussi, pour Québec, la fin d'une période où tout allait bien. « L'ouverture du camp mili-



Les tensions accumulées vont culminer dans les émeutes contre la conscription forcée en 1918.

taire de Valcartier, où transitaient les soldats volontaires en partance pour l'Europe, va entraîner beaucoup de problèmes – prostitution, alcoolisme, bagarres – et peu d'emplois. C'est aussi la fin des grands travaux comme le pont de Québec ou la Gare du Palais », précise l'historien.

Il y a des fermetures d'usine, comme la Ross Rifle Company sur les plaines d'Abraham qui cesse ses activités en 1917. Les pénuries et les hausses importantes des prix créent aussi un climat de contestation politique et ouvrière. Les tensions vont culminer avec les émeutes contre

la conscription forcée en 1918. C'est dans ce contexte que va naître le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches, le 5 mars 1918, quelques mois avant la Première Guerre mondiale, dont l'armistice sera signé le 11 novembre 1918.



Tramway à Québec, rue Saint-Jean – Photo Archives Le Soleil, date inconnue

LA VILLE DE QUÉBEC EN 1918

- ▶ **6 janvier** : Un premier train de voyageurs traverse le pont de Québec. Achevé le 20 septembre 1917, il sera inauguré officiellement par le prince Édouard de Galles le 22 août 1919.
- ▶ **28 mars** : Émeute à cause de l'arrestation dans Saint-Roch du jeune Joseph Mercier qui n'avait pas ses papiers d'exemption au service militaire. Le 1^{er} avril, l'armée tire sur la foule, il y aura quatre morts.
- ▶ **5 mai** : La cérémonie officielle de la pose de la pierre angulaire de l'église Saint-Roch est marquée par l'effondrement d'une estrade. Plusieurs personnes frôlent la mort. Une partie de l'église était déjà utilisée.
- ▶ **7 juin** : L'hôpital de Laval à Sainte-Foy accueille ses premiers patients soignés par les sœurs de la Charité.
- ▶ **12 octobre** : Fermeture des églises de la ville à cause de la grippe espagnole apparue en août dans le port de Québec. L'épidémie fera 452 morts surtout dans le quartier populaire de Saint-Roch.
- ▶ **16 novembre** : Deux automobilistes réussissent à relier Montréal à Québec en quatre heures.

* Informations tirées du livre *Québec 1608-2008. Les chroniques de la capitale*, Jean-Marie Lebel, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Évolution des conditions de travail au cours du siècle

En un siècle, les conditions de travail ont énormément changé. Temps de travail, conditions salariales, santé et sécurité, la plupart des acquis l'ont été au terme de luttes farouches. Le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches a été au cœur de beaucoup d'actions en faveur de normes du travail plus favorables. Il a aussi mené ces combats avec des actions sociopolitiques et, fréquemment, en s'alliant aux mouvements communautaires de la région.

« En 1919, le Québec adopte une loi sur le salaire minimum des femmes. Même si elle n'entrera en vigueur qu'en 1925, c'est une première réussite pour le mouvement syndical. Les allumettières de Hull ont été des pionnières », explique Jean-Noël Grenier, professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval.

Amélioration des normes du travail

La région de Québec n'est pas en reste avec les premières avancées syndicales dans l'amélioration des conditions de travail. Même si les grèves dans la chaussure de 1925 ont marqué une rupture dans la culture syndicale et annoncé la prise en main par le clergé d'une partie du mouvement syndical, des acquis notables vont suivre.

« Les luttes dans l'industrie du vêtement, notamment avec les grèves à la Dominion Textile de Saint-Grégoire de Montmorency où les ouvrières ont osé défier la loi du cadenas de Maurice Duplessis, permettront d'améliorer les conditions de travail, en abaissant entre autres le temps de travail à 50 heures par semaine », poursuit Jean-Noël Grenier.

Dans les années 1950, avec l'adoption de la formule Rand qui permet le prélèvement automatique de la cotisation syndicale sur les salaires, les syndicats renforceront leur pouvoir et gagneront en efficacité.

Que ce soit dans les mines, dans les manufactures, puis dans les secteurs publics et parapublics, le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches participera activement aux avancées qui jalonnent tout le XX^e siècle.

Actions sociopolitiques et communautaires

« Dans la région de Québec, il ne faut pas négliger les actions sociopolitiques des syndicats. Par exemple, même si ça reste une lutte sans relâche pour obtenir

des contrats, le conseil central a été un soutien important du chantier maritime de la Davie à Lévis qui a permis de le garder vivant alors que le fédéral voulait faire disparaître tous les chantiers maritimes du Saint-Laurent », précise Jean-Noël Grenier.

Le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches a axé ses luttes non seulement sur les grèves, mais par bien d'autres actions. Son engagement dans la communauté a toujours été fort et il n'a pas hésité à s'impliquer dans les mouvements qui pouvaient améliorer concrètement les conditions de vie des gens. « J'ai toujours plaisir de voir que la maison de la CSN sur Charest est une véritable maison de la coopération où des groupes qui auraient beaucoup de difficultés

à survivre autrement se côtoient », ajoute encore Jean-Noël Grenier.

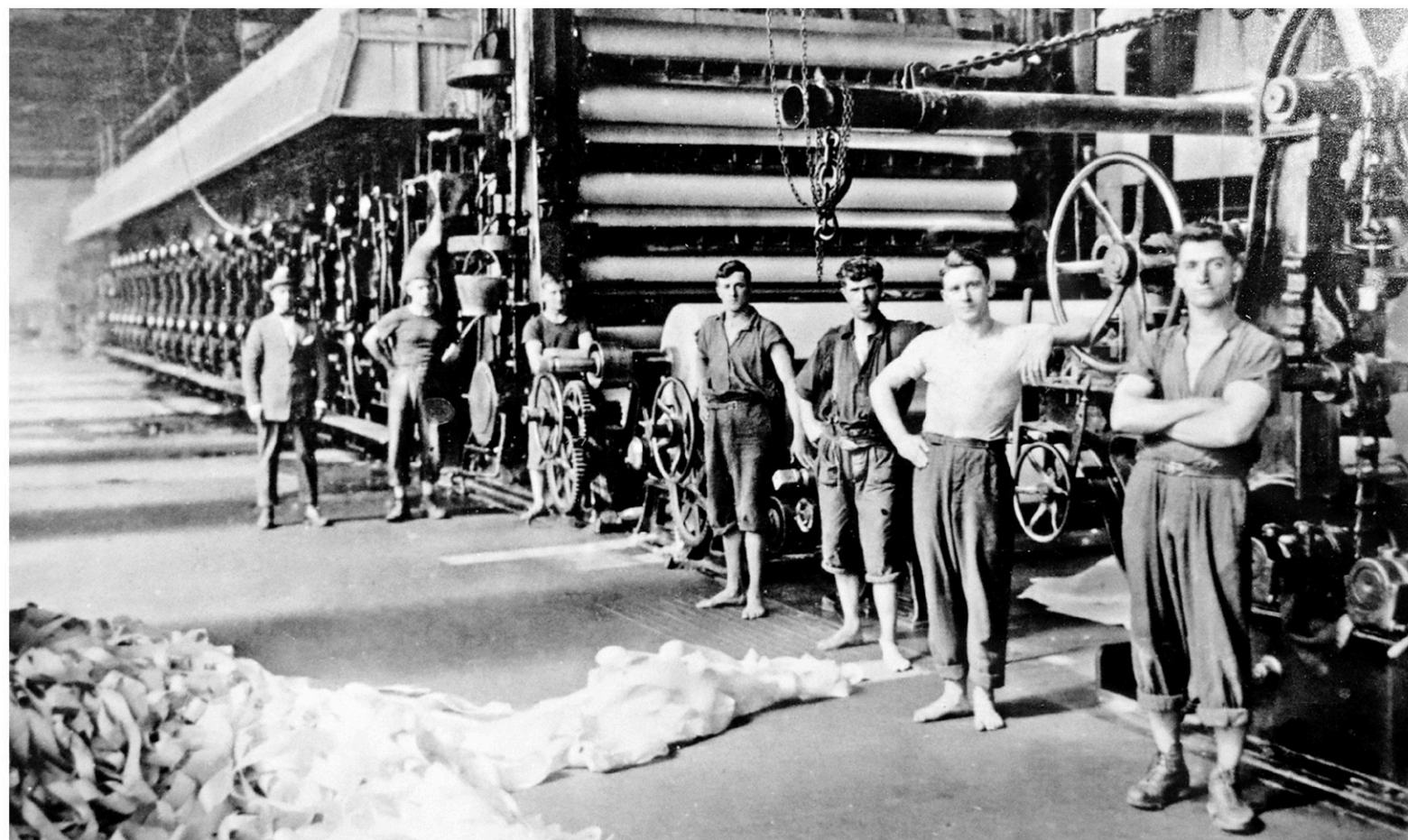
Dans les activités économiques où les patrons sont divers et soumis à une rude concurrence, comme dans l'hôtellerie par exemple, le conseil central devient un lieu de solidarité important dans un contexte de négociations coordonnées.

Cette volonté de travailler pour toutes et tous permet des gains intéressants. Qu'on pense à l'équité salariale, à la santé et à la sécurité au travail, au salaire minimum ou encore aux services de garde, sans oublier les conditions de logement et bien d'autres combats, l'investissement syndical dans la communauté a permis des avancées notoires.

« Aujourd'hui, il y a des batailles importantes pour le respect, pour contrer la pauvreté, sur les formes de pressions psychologiques, sur les conciliations famille-travail, la campagne 5-10-15 pour l'amélioration des normes minimales et d'autres qui sont au cœur de cette action syndicale », conclut Jean-Noël Grenier.



Ouvrières, manufacture de la Dominion Corset en 1934. –Photo : BANQ



En 1926, les ouvriers qui opèrent la « machine n° 3 » de l'usine de pâtes et papiers de Donnacona travaillent pieds nus. Le Syndicat national et catholique des ouvriers du moulin à pulpe et papiers de Donnacona a été fondé en 1937. –Photo : Archives Claude Frenette, CSN

Les femmes au conseil central

Même s'il y a toujours eu des travailleuses et des syndiquées, elles étaient peu présentes dans les instances du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches au début de son histoire. Progressivement, leur présence et leurs luttes se sont imposées grâce à l'action de pionnières déterminées. L'engagement des femmes au conseil central a permis des gains importants pour toutes les femmes du Québec.

En 1918, les femmes représentent environ 20 % de la population active du Québec. Un tiers d'entre elles travaillent dans les manufactures, généralement comme ouvrières non qualifiées, et la plupart des autres travaillent dans ce qu'on pourrait appeler « les services domestiques ». Toutefois, malgré une situation économique difficile, la règle pour les femmes était de quitter le marché du travail quand elles se mariaient.

Les premières luttes

« Les femmes avaient peu de place dans les syndicats. L'influence de l'église, très conservatrice à l'époque, se faisait sentir fortement », explique Émilia Castro. L'ancienne vice-présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches et militante féministe depuis plus de 40 ans admire les pionnières qui ont permis d'améliorer le sort de toutes les femmes.

Dès 1919, à Hull, dans une usine d'allumettes, elles se mettent en grève et obtiennent de premiers gains. Elles remettront ça en 1924 pour refuser une baisse de salaire. La région de Québec ne sera pas en reste ! En 1937, les ouvrières du textile de l'usine de Saint-Grégoire de Montmorency, au pied des chutes du même nom, mèneront aussi la lutte pour des conditions de travail décentes. Les employées de la Parisian Corset dans Saint-Roch formeront l'un des premiers syndicats féminins affiliés au conseil central en 1938.

Acquis importants

« Pendant la guerre, pour permettre aux femmes de travailler alors que les hommes étaient au front, on voit l'ouverture de garderies, appelées « crèches » à l'époque. Beaucoup fermeront à la fin de la guerre, faute de financement, provoquant un mouvement de retour au foyer », poursuit Émilia Castro. La militante participera activement, bien des années plus tard, à la création de la première garderie syndiquée au Québec, *La réponse* devenue *Les p'tits loups* au Cégep Limoilou.

La syndicalisation massive du secteur public dans les années 1960 a changé le visage du syndicalisme. À l'origine, les syndicats de la santé, notamment, étaient divisés en syndicats féminins et masculins, ce qui a permis à de nombreuses femmes de faire leurs premières armes syndicales. D'ailleurs, les militantes de Québec ont longtemps résisté à la fusion avec le syndicat masculin, de peur de voir les hommes prendre le



L'une des premières manifestations du 8 mars à Québec, en 1980.
- Photo : Archives Le Soleil

contrôle du syndicat même si les femmes étaient majoritaires.

La Charte des droits et libertés du Québec, qui entre en vigueur en 1976, donnera une première prise juridique pour le respect du droit des femmes. Le conseil central sera au cœur de bien des combats. Au début des années 1980, un centre de santé des femmes sera installé au deuxième étage du bâtiment de la CSN à Québec pour permettre aux femmes d'avoir accès à la contraception et à des avortements sécuritaires. « En 1978, avec la création du Comité des femmes du Conseil

central de Québec-Chaudière-Appalaches, la lutte s'élargit au mouvement féministe. Accès à l'éducation, congés de maternité, services de garde, marche des femmes de 1995 qui a permis l'obtention de l'équité salariale, etc., les luttes sont nombreuses, mais visent toujours à améliorer les conditions de vie et de travail de toutes les femmes, qu'elles soient syndiquées ou non. Et les combats continuent, car malgré les avancées, des discriminations perdurent et une réelle égalité n'est pas encore atteinte », conclut Émilia Castro.



Émilia Castro, ancienne vice-présidente du Conseil central - Photo: CCQCA

Bâtirente,
le système de retraite
des syndicats CSN
est heureux de contribuer au

100e anniversaire

du Conseil central de
Québec-Chaudière-Appalaches!

La force
de notre
épargne.



BÂTIRENTE

UNIQUE
PERFORMANT
RESPONSABLE



Quelques dates marquantes dans l'histoire du

1900

Lock-out dans l'industrie de la chaussure à Québec

Première intervention de l'Église, qui se base sur l'encyclique *Rerum Novarum*, dans les affaires syndicales à Québec à l'occasion d'un conflit de travail dans l'industrie de la chaussure impliquant 5000 ouvriers et trois syndicats nationaux. L'intervention de monseigneur Bégin, archevêque de Québec, comme arbitre permettra de mettre fin au lock-out en 1901. La sentence arbitrale reconnaît le droit naturel d'association des ouvriers, mais demande aux syndicats d'intégrer un aumônier dans leurs associations.

1918-1921

Fondation du Conseil central national des métiers du district de Québec, puis de la CTCC

Le 5 mars 1918, lors d'une assemblée à la Bourse du travail, le Conseil central national des métiers du district de Québec voit le jour par la fusion des deux conseils centraux des syndicats nationaux de la vieille capitale.

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada est fondée quant à elle lors d'un congrès qui se tient du 24 au 28 septembre 1921, à Hull, sous la présidence de Gaudiose Hébert de Québec. Les syndicats de Québec qui fournissent le tiers des délégations obtiennent la présidence et le siège social de la centrale qui deviendra plus tard la CSN.

1925

Grève de la chaussure

Déjà frappés par la crise économique et le chômage, les ouvriers de la chaussure de Québec doivent faire face aux patrons qui veulent déstructurer les syndicats et faire baisser les salaires. À la mi-novembre 1925, c'est la grève générale.

Cette grève va être la plus longue et la plus dure de la décennie et sera perdue après un arbitrage favorable aux patrons. Elle a failli signer l'arrêt de mort du syndicalisme catholique à Québec. Le mouvement s'en remettra difficilement.

1937

Première grève nationale de la CTCC

Les travailleuses et les travailleurs de la filature de Saint-Grégoire de Montmorency au pied des chutes du même nom se mettent en grève en même temps que neuf autres filatures de la Dominion Textile, alors le plus gros employeur au Québec. Il s'agit de la première grève nationale menée par la jeune CTCC. Après un conflit de presque un mois, le cardinal Villeneuve force une médiation qui aboutit à des gains mineurs que la compagnie reniera moins d'un an plus tard. Le syndicat de Saint-Grégoire de Montmorency sera le seul à survivre.

1955

Construction du siège des syndicats catholiques

Le secrétariat des syndicats catholiques fait construire un édifice moderne qui servira de siège social au conseil central et à la CTCC. L'immeuble sera racheté par la CSN dans les années 1970 et deviendra, plus tard, la Maison de la coopération située au 155, boul. Charest Est.

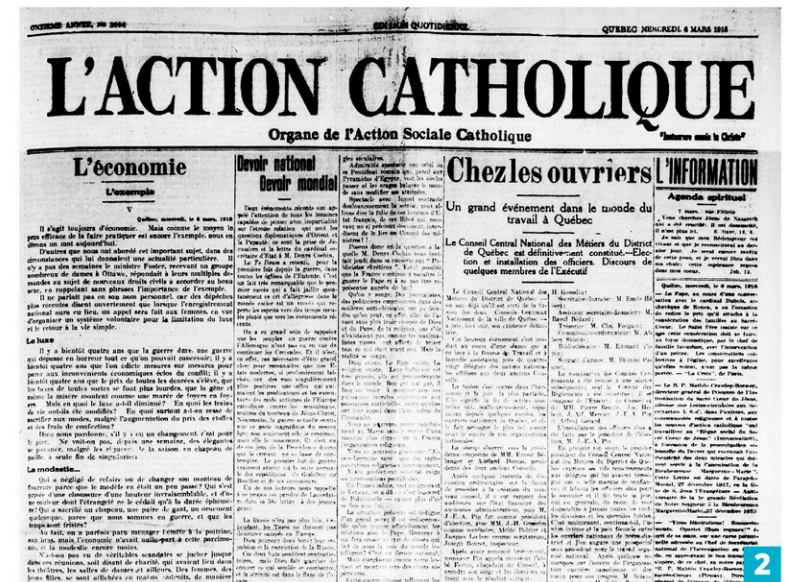
1965

Déconfessionnalisation du conseil central

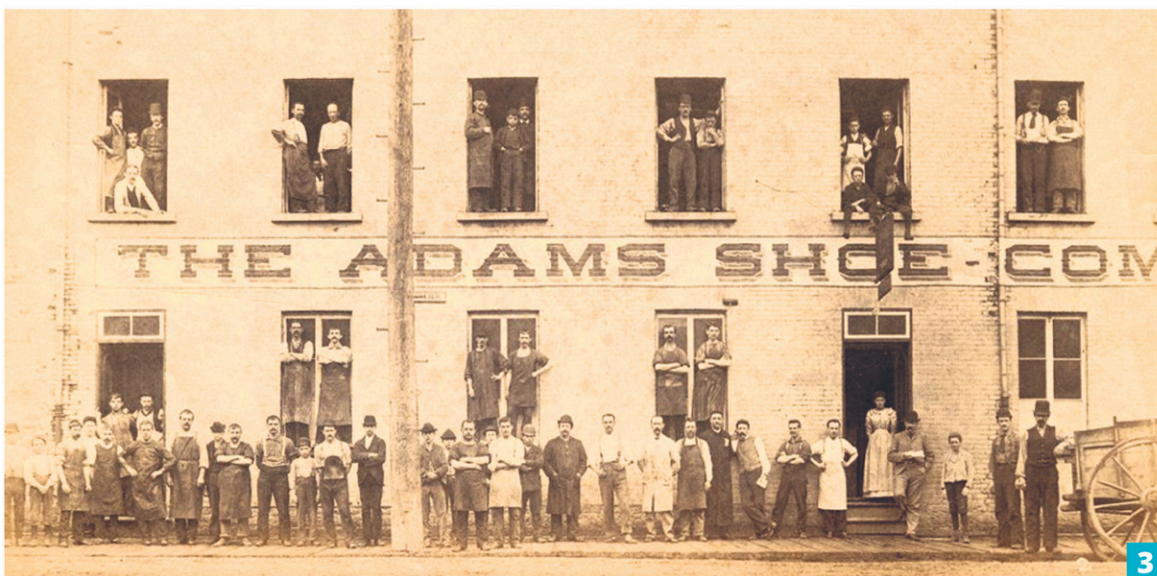
Cinq ans après la transformation de la CTCC en Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central de Québec biffe la référence catholique de son nom.



1



2



3



4

conseil central

1965-1968

Municipalisation des transports en commun de la ville de Québec

La Révolution tranquille amène aussi un changement de garde dans la politique municipale. Le conseil central, qui regroupe les syndicats des compagnies privées s'occupant du transport en commun sur le territoire de la communauté urbaine de Québec, revendique une municipalisation de ces transports. Le candidat à la mairie, Gilles Lamontagne, est favorable à ce changement.

Élu maire, il exproprie et fusionnera sept compagnies de transport privées pour créer la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) qui deviendra le RTC. Cette réforme uniformise les tarifs, mais échoue à fusionner avec les transports de la ville de Lévis.

1972

Premier Front commun du secteur public

Un premier Front commun dans les secteurs publics et parapublics du Québec mène une grève générale. En mai 1972, les trois chefs du Front commun, reconnus coupables d'outrage au tribunal, sont condamnés à 12 mois d'emprisonnement. Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau sont détenus à la prison d'Orsainville, ce qui provoque une crise sociale sans précédents. Au terme d'une longue négociation, les syndiqués obtiendront gain de cause sur leur principale revendication : un salaire minimum de 100 \$ par semaine.

1976

Crise au Hilton à Québec

Les patrons avaient accredité un syndicat américain mafieux lors de l'embauche des premiers employés de l'hôtel (une trentaine). Les employés feront appel à la CSN qui lance alors une grande campagne de syndicalisation qui la mènera à devenir majoritaire quelques années plus tard dans le secteur de l'hôtellerie. Le congédiement de Benoît Fortin, prêtre ouvrier, se rendra jusqu'en Cours suprême et fait jurisprudence à ce jour.

1978

Un Comité des femmes voit le jour au Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches

1980

Fondation au Cégep Limoilou d'un premier syndicat au Québec dans une garderie

La lutte pour la création d'un réseau public de garderies prend son envol et s'appuie tant sur la syndicalisation des travailleuses que la mobilisation des parents.

1985

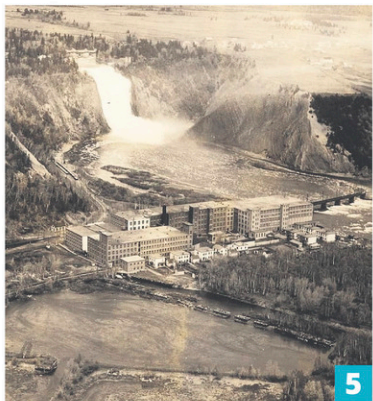
Conflit au Manoir Richelieu

Le Manoir Richelieu est vendu par le gouvernement du Québec à Raymond Malenfant pour 555 555 \$. Celui-ci prétend avoir acheté une bâtisse vide et refuse de reconnaître le syndicat de la CSN. Petit à petit, le conflit s'envenime.

Le 25 octobre 1986, une manifestation d'appui aux ex-employés du manoir tourne mal. Le conjoint d'une travailleuse du Manoir Richelieu, Gaston Harvey, meurt après avoir été étouffé par un policier de la Sûreté du Québec.

On apprend, suite à des descentes de police dans les bureaux du conseil central à Québec, et de l'exécutif de la CSN, à Montréal, que la centrale syndicale est infiltrée depuis des années par un agent du Service canadien du renseignement de sécurité.

ET ÇA CONTINUE...



5



6



7



8

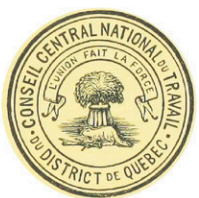


9



10

1. Premier congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, septembre 1921 – Photo : CSN
2. En 1918, l'Action Catholique annonce la création du conseil central. – Photo : BANQ
3. Cordonniers devant leur manufacture dans Saint-Roch – Photo : BANQ
4. Le mouvement de déprofessionnalisation a atteint le conseil central en 1965. – Photo : CCQCA
5. Filature de Saint-Grégoire de Montmorency en 1925 – Photo : BANQ
6. Cégep Limoilou en 1980 – Photo : Archives Le Soleil
7. Marcel Pepin (CSN), Louis Laberge (FTQ) et Yvon Charbonneau (CEQ) – Photo Archives Le Soleil, 1972
8. Grève des chauffeurs d'autobus en 1968 – Photo : L'Action
9. Syndicalisation des employés du Hilton en 1976 – Photo : CSN
10. Conflit au Manoir Richelieu – Photo Archives Le Soleil, 1986



1915



1920



1930



1980



1997



Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches

2018

Le rôle sociocommunitaire du conseil central

Dès sa fondation, le conseil central s'intéresse aux questions sociales plus larges que la simple action syndicale. Améliorer le cadre de vie de la population a toujours été une préoccupation majeure. Québec était alors, dans les quartiers ouvriers, une ville pauvre et presque insalubre. Le chômage et le logement ont été les deux grands axes du rôle sociocommunitaire du conseil central à travers son histoire.

« Avant même la fondation du conseil central en 1918, les grands débats de société traversent aussi le syndicalisme. En 1911, la crise des manuels scolaires divise le mouvement syndical. Si certains, surtout à Montréal, veulent une uniformisation des manuels dans la province, d'autres se rendent aux arguments de l'Église et prônent le *statu quo* », explique Nicolas Lefebvre Legault, conseiller à l'information au conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches.

La lutte contre le chômage

En 1921, la crise économique frappe durement Québec et des milliers d'ouvriers se retrouvent au chômage. Il n'existe alors pas d'assurance chômage et la municipalité décide d'une aide directe aux sans-travail en leur confiant des travaux d'aqueduc et d'autres travaux publics. Elle fait appel

au conseil central pour gérer l'organisation.

En quelques mois, le conseil central rencontre 2200 chômeurs et réussit à en placer 700, mais cette action fait ombre aux échevins qui aimeraient avoir recours au patronage à la veille des élections. Ils prétendent que le conseil central ne place que des syndiqués catholiques, ce qui est faux. Cette calomnie entraîne la démission du comité des sans-travail.

En 1933, en pleine crise économique, le Secrétariat des syndicats catholiques décide de mettre sur pied des jardins ouvriers. Des contacts sont pris avec le ministère de l'Agriculture, la municipalité et de grands propriétaires terriens pour trouver des terrains en friche, des outils, des semences et des formateurs.



De gauche à droite, deux représentants du syndicat des chargés de cours de l'Université Laval, Nicole Madore, présidente du Conseil central de Québec, Yves Fortin, 1^{er} vice-président et Rodolfo Valero, trésorier du conseil. – Photo Archives Le Soleil, 31 mars 1988



Quelques-unes des maisons ouvrières construites par le conseil central dans les années 1950. – Photo : CCQCA



Le conseil central s'est impliqué et s'implique toujours dans de nombreux projets socio-communitaires. Ici, la Place publique Éphémère, un projet d'animation estival de PECH-Sherpa, réalisé depuis deux ans sur un stationnement prêté par la CSN avec l'appui du conseil central. – Photo : CCQCA

« En quelques années, on atteindra 1500 jardins ouvriers cultivés pour améliorer le sort d'autant de familles qui ont ainsi pu passer à travers la crise sans crever littéralement de faim », précise Nicolas Lefebvre Legault. Avec la fin de la crise et l'émergence des banlieues dans les années 1950, ces jardins sombreront peu à peu dans l'oubli.

La crise du logement

« Le conseil central s'est toujours intéressé à la question du logement, comme en témoignent des articles parus dans *Le Travailleur* dès 1922 », commente Nicolas Lefebvre Legault. Mais, dès les années 1950, un changement s'opère et le conseil central s'attaque à des solutions concrètes en construisant des maisons pour les membres des syndicats catholiques.

La crise du logement est sévère à Québec au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Un bidonville de près de 1000 personnes se crée même sur les plaines d'Abraham, où les baraquements qui ont servi à interner des prisonniers allemands sont utilisés par des sans-abri jetés à la rue par une spéculation féroce et des propriétaires cupides qui profitent de l'abolition par Ottawa du contrôle des loyers.

Québec compte alors près de 80 % de locataires. Le conseil central s'intéresse à la question et met sur pied un comité logement qui a pour mission de solutionner cette crise. De là naîtra une coopérative d'habitation qui va calculer le prix que peut payer un ouvrier pour loger sa famille et construire des maisons qui répondent à ces besoins criants.

Plus de 300 maisons ouvrières seront construites par la coopérative et mises à la disposition de familles ouvrières au prix coûtant. L'expérience fut un très grand succès et elle fut reprise dans plusieurs centres ouvriers de la province par d'autres conseils centraux. L'augmentation des salaires pendant les trente glorieuses (1945-1975) est venue à bout du problème.

« Le conseil central s'est impliqué et s'implique toujours dans de nombreux projets sociocommunitaires. Il n'y a qu'à penser à la bataille des clubs de pêche dans les années 1970, à notre présence dans les différents lieux de partenariats et de concertation, qu'ils soient gouvernementaux ou communautaires, ou à nos alliances avec le mouvement communautaire et les groupes de femmes », conclut Nicolas Lefebvre-Legault.



L'EMPLOI CONSTITUE LE PREMIER MOYEN DE PARTICIPER À LA CRÉATION ET À LA REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE, DE S'INTÉGRER À LA SOCIÉTÉ, D'ASSURER LA VITALITÉ RÉGIONALE ET DE CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES PERSONNES.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AU CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES-CSN POUR VOTRE 100^E ANNIVERSAIRE !

 **FONDACTION**
Donner du sens à l'argent.

Nationalisme et religion au cœur de l'action syndicale

Le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches intégrera, dès 1921, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) qui deviendra la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en 1960 rayant ainsi toutes références à la doctrine sociale de l'Église, mais l'action des aumôniers a perduré encore quelques années à Québec. Le nationalisme a aussi marqué l'histoire et l'action du conseil central.

Si le refus des interventions « internationales » est présent dès les prémices de l'action syndicale dans la ville de Québec, le catholicisme interviendra plus tard comme l'explique l'historien Jacques Rouillard : « Dans la ville de Québec existent déjà des syndicats vigoureux depuis le début du siècle, notamment dans l'industrie de la chaussure, qui refusent toute affiliation à des syndicats internationaux, non pas sous l'influence cléricale, mais par patriotisme, car ils jugent que les travailleurs canadiens doivent pouvoir animer eux-mêmes leurs syndicats.

Pendant la Première Guerre, ils se laissent cependant convaincre d'accepter des aumôniers et de se transformer en syndicats catho-

ques. C'est ainsi qu'en ce début du XX^e siècle se dessine la géographie du syndicalisme au Québec : les syndicats internationaux sont solidement implantés à Montréal alors que les syndicats nationalistes et catholiques prennent racine à Québec et en région.

Des syndicats catholiques pas si complaisants

C'est suite à l'encyclique du pape Léon XII *Rerum Novarum* (*Les choses nouvelles*) publiée en 1890 que va se définir la doctrine sociale de l'Église. « L'encyclique affirme que les travailleurs et leurs employeurs ont des droits complémentaires : le droit à la dignité au travail pour les uns, le droit de propriété pour les autres. Pour protéger leurs intérêts, les travailleurs doivent constituer

des corporations professionnelles inspirées de la doctrine sociale de l'Église à travers lesquelles ils pourront négocier collectivement avec leurs employeurs, eux-mêmes réunis en corporation », explique l'historien Mathieu Houle-Courcelles.

« Le modèle de relations de travail proposé par les premiers syndicats catholiques avant et pendant la Première Guerre s'avère vite utopique lorsque confronté aux réalités de monde du travail. Leurs effectifs stagnent ou régressent si bien qu'on doit relancer le mouvement sur de nouvelles bases au début des années 1920. La plupart des syndicats catholiques placent alors la défense des intérêts professionnels des travailleurs au premier rang de leurs objectifs. C'est pourquoi ils adoptent les pratiques éprouvées des unions internationales : organisation sur la base du métier, négociation de conventions collectives, obtention de l'atelier fermé, arrêts de travail, étiquette syndicale, fonds



Le drapeau du Syndicat national catholique des briqueteurs maçons incorporé de Québec illustre bien l'imbrication des questions religieuses et nationales pour les syndicats catholiques du début du siècle.

Photo: CCQCA

de grève chez certains syndicats, etc. », poursuit Jacques Rouillard

« Le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches mettra plus de temps qu'ailleurs pour passer d'un syndicalisme national à un syndicalisme catholique. En fait, il faudra un coup de force

en 1933 pour compléter la transition. Pendant longtemps, tout en se disant catholique, c'est le syndicalisme national d'origine qui perdurait », précise Nicolas Lefebvre-Legault, conseiller à l'information au conseil central.

Le dernier aumônier du conseil

« Les aumôniers jouaient un rôle important; ils étaient un signe concret de l'appui de l'Église aux travailleurs et à leurs organisations. Nous étions aussi une force de travail intéressante pour le conseil central. En effet, bien que payé par le Secrétariat des syndicats catholiques, je travaillais à temps plein à la formation et comme conseiller à différents comités. Les employeurs ne voyaient pas toujours d'un bon œil cette activité qui renforçait l'action syndicale. Les aumôniers appuyaient aussi les initiatives des syndicats pour une société plus juste pour l'ensemble des travailleurs, comme les coops d'habitations, l'assurance maladie ou l'assurance automobile. Nous voulions améliorer la vie des gens », précise Claude Cantin, ancien promoteur à la ville de Québec.

« À un moment donné, j'ai décidé de partir. J'ai averti mon supérieur, l'évêque auxiliaire, puis la CSN. Je l'ai fait pour des raisons personnelles. Je n'ai subi aucune pression, j'étais fatigué et je voulais changer d'air. » Claude Cantin qui fut le dernier aumônier du conseil central explique ainsi son départ en 1974. Il était clair, dès sa nomination en 1966, qu'il n'aurait pas de successeur.



Salle de réunion de l'ancien édifice des bureaux du conseil central en 1949. On remarque la présence d'aumôniers au premier plan

—Archives de l'Archidiocèse de Québec, 33 N, Fonds Secrétariat des syndicats catholiques, dossier 20.

Les défis du syndicalisme au XXI^e siècle

L'action syndicale ne s'arrête pas après 100 ans. Même si le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) a une longue expérience sur laquelle il peut s'appuyer, les défis sont nombreux et demandent une constante dans l'action. Contexte politique, action collective, transfert de connaissance, changement générationnel sont quelques-uns des enjeux qui attendent l'organisation.

Pertinence du syndicalisme

Depuis le milieu des années 1980, le monde du travail a considérablement changé. « Il y a beaucoup moins de stabilité qu'avant, le travail s'est précarisé, et les attentes des gens par rapport à leur emploi ont changé, note Ann Gingras, présidente du conseil central. Avant, ce qu'on voulait, c'était une job, un poste et, pour l'obtenir, les gens étaient prêts à se mettre disponibles presque 24 h sur 24 h, 7 jours sur 7. C'est différent aujourd'hui dans un contexte de plein emploi, les gens veulent du temps et sont prêts à changer d'emploi pour l'obtenir. »

Le contexte de pénurie de main-d'œuvre change la donne. « Normalement, dans le contexte actuel ce sont les salariés qui devraient avoir le gros bout du bâton, mais à part certains emplois en demande, où les gens peuvent avoir individuellement un bon rapport de force, ce n'est pas le cas en général, précise Yves Fortin, secrétaire-général du conseil central. Trop souvent, les entreprises règlent leurs problèmes de pénurie sur le dos des salariés qui voient accroître considérablement leur tâche. »

Ce qui ne change pas, c'est le besoin des travailleuses et des travailleurs de se faire respecter au travail. Il faut savoir s'adapter aux nouvelles

réalités mais, selon la présidente du conseil central, « le syndicalisme, qui permet de se donner une voix collective, garde toute sa pertinence et sa nécessité ».

Un contexte plus difficile

Il n'y a pas que le monde du travail qui a changé, le contexte politique également. « Un virage individualiste s'est opéré : on fait face à une montée très nette du corporatisme qui s'accompagne d'un virage à droite, tout particulièrement dans les régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches, note Ann Gingras.

« Avant, on disait je milite alors qu'aujourd'hui on parle d'implication », relate Ann Gingras. Le militantisme syndical a beaucoup changé et se trouve en quelque sorte « précarisé », un peu à l'image du travail. « Disons qu'il y a moins de vocations », lance en boutade Yves Fortin. « En même temps, c'est compréhensible avec l'éveil entourant la conciliation famille-travail. »

Il y a beaucoup de travail à faire selon la syndicaliste pour aborder des enjeux collectifs, mais c'est loin d'être impossible. « Par exemple, aujourd'hui, aborder les questions relatives à la santé et à l'éducation interpelle les gens en tant que citoyennes et citoyens, usagers des services.

« Ce n'est plus strictement vu comme des enjeux sous l'angle des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs du secteur public et parapublic, raconte Ann Gingras. La défense de l'accessibilité et de la qualité des services publics s'est imposée comme un thème important dans nos assemblées et dans notre quotidien. »

Revenir au jeu de base

« Pour ma part, j'aimerais qu'on revienne au jeu de base. Le syndicalisme n'est pas une business ni une compagnie d'assurance. On doit convaincre les jeunes qu'on est toujours un agent de changement. Par nos revendications et nos pratiques, on doit valoriser l'action collective », affirme Gilles Lamontagne, vice-président du conseil central. « Nous devons continuellement dynamiser notre mouvement et faire en sorte que les plus jeunes aient une place pour demeurer un outil collectif représentatif. C'est l'enjeu qui est au cœur de la vie syndicale aujourd'hui. »

« Le défi, c'est de faire le transfert des acquis apportés par le syndicalisme, non seulement au niveau des conditions de travail, mais aussi de l'avancement social. Ce n'est pas uniquement un transfert de connaissances, c'est avant tout un transfert de valeurs », déclare Yves Fortin.

« Nous devons absolument aborder ces enjeux dans leur ensemble afin de continuer à évoluer dans une société qui se veut ouverte et solidaire et ainsi reprendre confiance dans l'action collective », conclut Ann Gingras.



Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches. – Photo: Louise Leblanc



Yves Fortin, secrétaire-général du conseil central. Photo: CCQCA



Le Comité des jeunes du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) organise une deuxième édition du Forum des jeunes. Au menu : des discussions sur la place des jeunes à la CSN d'hier à aujourd'hui et des idées pour dynamiser la vie syndicale et augmenter le sentiment d'appartenance.



Gilles Lamontagne, vice-président du conseil central. – Photo: Louise Leblanc

100 ans de compagnonnage!

La force du Conseil central de
Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)
a grandement contribué à un

**Québec plus juste, plus équitable
et plus durable.** En 100 ans, plusieurs
générations de militants ont nourri sans
relâche notre construction collective.

Longue vie à notre alliance précieuse!

— Gérald Larose, président Caisse d'économie solidaire Desjardins

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

caissesolidaire.coop